

# un mois à Grans



[www.grans.fr](http://www.grans.fr)

novembre 2013 —

# 252

LE BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



**ville de  
Grans**

 **ouest  
Provence**

#### Mairie-dossier

Le service accueil  
état civil - élections  
Le secrétariat  
du Maire

08

#### Mairie

Bienvenue  
aux nouveaux  
Gransois

10

#### Association

Le Tennis Club  
souffle  
ses 30 bougies !!!

13



5<sup>ème</sup>  
**Foire**  
de l'**Avent**

dimanche  
**17**  
2013



**novembre**



**Créateurs**  
**Artisans**  
**Commerçants**



**Foire**  
**aux chevaux**  
Place Jean Jaurès  
**Santonniers**  
Salle Gérard Philippe



[www.grans.fr](http://www.grans.fr)



**Retrouvez**  
**vos stands**  
**préférés**  
**sur le thème**  
**de Noël**



Hôtel de ville  
Boulevard Victor Jauffret  
13450 Grans  
Tél. : 04 90 55 99 70 (ou 71)  
Fax : 04 90 55 86 27  
[www.grans.fr](http://www.grans.fr)

**ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES**  
**Renseignements & inscriptions**  
**04 90 55 83 65**



# ÉDITORIAL

Chères amies Gransoises, chers amis Gransois,



Nous venons de retrouver notre salle des fêtes et notre halle des sports, toutes deux relookées et modernisées. Nous avons investi au total 1,5 million d'euros, intégralement financé par le San Ouest-Provence et le Conseil Général.

Les associations vont pouvoir reprendre leurs activités dans des conditions d'utilisations optimales. Chauffage, éclairage, isolation ont été mis à neuf et améliorent le confort général des bâtiments. Je remercie les bénévoles qui ont usé de grande débrouillardise pour pallier à ce manque temporaire de structure.

Les travaux de construction de la Maison des associations viennent de débuter et ceux du stade Mary-Rose sont sur le point de s'achever.

De nouveaux travaux de voirie démarrent également en novembre. Goudronnage, éclairage seront réalisés sur une vingtaine de chemins. Tous ces chantiers engendrent beaucoup de travail, de réunions pour l'amélioration de notre beau village.

**Dans "Un mois à Grans" d'octobre, vous avez pu lire une information sur les conditions de brûlage des déchets verts. Je tiens à souligner qu'il ne s'agit pas d'une décision municipale gransoise mais d'une communication obligatoire sur une circulaire européenne complétée par un arrêté préfectoral (circulaire 2008/50/CE).**

Personnellement, je trouve ce texte en décalage avec la réalité de terrain et inapplicable. Il y a bien d'autres mesures à prendre pour réduire les particules dans l'atmosphère !!!... Mais il est dans mes obligations de vous informer des règlementations en vigueur.

L'association "Histoire et Traditions Gransoises" a "bouclé" le deuxième livre sur Grans, commandé il y a un an par le Conseil municipal. Cela représente un très gros travail de recherche et de nombreuses heures de réunions. L'ouvrage "Grans d'hier et d'aujourd'hui" est à l'impression. Il sera présenté à la population le samedi 23 novembre, salle Gérard Philippe. Ce sera pour moi l'occasion de les féliciter chaleureusement pour ce travail de longue haleine.

**Yves VIDAL**  
Maire de Grans  
Vice-Président de Ouest-Provence

# SOMMAIRE

**02** 5<sup>ÈME</sup> FOIRE DE L'AVENT

**04** COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 14 OCTOBRE 2013

**07** MAIRIE  
\* Les news des S.T.  
\* L'info de l'"Urba"  
\* Inscriptions sur les listes électorales  
\* Permanences Notaire sur rdv  
\* Suppression des autorisations de sortie de territoire pour les mineurs  
\* Inscriptions cantine & péri-scolaire  
\* Recensement militaire  
\* Spécial emploi

**08** MAIRIE - DOSSIER  
\* Le service accueil, état civil, élections  
\* Le secrétariat du Maire

**10** MAIRIE  
\* Objets trouvés  
\* L'État civil  
\* Un élan de solidarité  
\* Bienvenue aux nouveaux Gransois

**11** ACTUALITÉ  
\* Ça s'est passé à Grans

**12** ASSOCIATIONS  
\* Le Souvenir Français  
\* La F.C.P.E.  
\* Élection du corniaud 2013

**13** ASSOCIATIONS  
\* Le Tennis Club  
\* Le planning des lotos  
\* L'A.S.G. Foot  
CULTURE  
\* Médiathèque intercommunale

**14** EXPRESSION LIBRE

**15** CULTURE  
\* Geneviève Laloy  
\* Ciné-goûter  
\* Séances de cinéma supplémentaires le mercredi  
\* Et si Grans m'était conté... en 2013

**16** ACTUALITÉ  
\* Opération basket / école  
AGENDA

Bulletin mensuel d'Informations municipales  
N° 252 - novembre 2013  
Dépôt légal : 27 décembre 2006  
Directeur de la publication : Yves Vidal  
Rédacteur en chef : Alain Lequeux  
Directeur de la rédaction : Frédérick Arnould  
Conception, réalisation :  
Alain Lequeux - Service Communication  
Photos : Alain Lequeux - Christelle Daret - D.R.  
Tél. : 04 90 44 16 23 - Fax. : 04 90 65 86 27  
E-mail : servicecom.grans@gmail.com  
Imprimerie : Riccobono Offset Presse - Tél. : 04 94 19 54 57



# conseil municipal

du 14  
octobre  
2013

## Présents :

### Majorité

#### Grans à vivre... ensemble :

ARNOULD Frédéric, BARTOLI Gérard, COURT Pascale, GRUNINGER Fabienne, HUGUES Christine, LEBOEUF Brigitte, LETTIG Gérald, LLOBET Jenny, LOUBET Evelyne, NARDY Francis, PAGÉS Claude, PANDOLFI François, PERONNET Michel, RAYNAUD-BREMOND Gisèle, ROYER Marc, RUIZ Manuel, TEYSSIE Patrick, VIDAL Yves.

## Procurations :

### Majorité

#### Grans à vivre... ensemble :

BELTRANDO Lysiane à VIDAL Yves, BOY Thierry à ARNOULD Frédéric, GAILLARD Sibille à LETTIG Gérald, MOLLARD Dominique à RUIZ Manuel,

à retrouver sur  
www.grans.fr

### Opposition

**Démocratie gransoise :**  
ALONSO Francis, CAMELER Éric.

### Non inscrit :

REBOUL Patrick (à partir du point 4).

### Opposition

**Démocratie gransoise :**

## 01 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE 2013 ET DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la précédente séance et désignation de Madame Gisèle RAYNAUD-BREMOND en tant que secrétaire de séance, assistée de Monsieur René EMERAS, Directeur Général des Services.

## 02 BUDGET COMMUNAL 2013 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 (2013/106)

Le Conseil Municipal, à la majorité,

**Grans à vivre... ensemble :** 22 voix pour

**Démocratie gransoise :** 2 abstentions

l'exposé de Monsieur Le Maire entendu,

➔ décide d'approuver la décision modificative n°2,

● autorise Monsieur Le Maire ou son représentant dûment habilité à signer la présente délibération ainsi que tous documents s'y rapportant.

## 03 APPROBATION DU CONTRAT D'ANNONCE COMMERCIALE ET DES TARIFS D'INSERTION DANS LE "GUIDE PRATIQUE" COMMUNAL (2013/107)

Le Conseil Municipal, à la majorité,

**Grans à vivre... ensemble :** 22 voix pour

**Démocratie gransoise :** 2 abstentions

l'exposé du rapporteur entendu,

➔ approuve le contenu du contrat d'annonce commerciale,

➔ décide de définir à l'article 3 les tarifs comme suit :

Pleine page : ..... 884,08 €

½ page : ..... 442,04 €

¼ de page : ..... 221,02 €

1/6 de page : ..... 147,35 €

Majoration 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de couverture : . + 30%

Majoration 4<sup>ème</sup> de couverture : ..... + 50%

● autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à signer la délibération ainsi que toute pièce utile afin de mener à bien cette affaire.

## 04 OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION SPORTIVE GRANSOISE FOOT (2013/108)

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres ayant pris part à la délibération (2 ne participent pas au vote : ALONSO Francis et CAMELER Éric), l'exposé du rapporteur entendu,

➔ décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de trois mille cent cinquante euros (3 150 €) à l'Association Sportive Gransoise Foot,

➔ précise que cette subvention exceptionnelle de trois mille cent cinquante euros (3 150 €) sera prélevée sur le Budget Communal de la Commune au compte 6745,

➔ précise que cette subvention exceptionnelle fera l'objet d'un versement fin octobre,

● autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à signer la présente délibération ainsi que toute pièce utile afin de mener à bien cette affaire.

## 05 APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 DU LOT N° 2 "ÉLECTRICITÉ" DANS LE MARCHÉ "TRAVAUX DE RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE DES FÊTES GÉRARD PHILIPPE" AVEC LA SOCIÉTÉ BAT-ELEC (2013/109)

Le Conseil Municipal, à la majorité,

**Grans à vivre... ensemble :** 22 voix pour

**Démocratie gransoise :** 2 abstentions

**Non inscrit :** 1 abstention

l'exposé du rapporteur entendu,

➔ autorise Monsieur Le Maire à signer l'avenant n° 01 avec la société BAT-ELEC, qui ramène le montant global du lot n° 2 (électricité) de 54 738,37 € H.T. à un montant de 53 552,71 € H.T. (cinquante trois mille cinq cent cinquante deux euros et soixante et onze cents) soit 64 049,04 € TTC (soixante-quatre mille quarante-neuf euros et quatre cents),

➔ dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal 2013, article 2313,

● autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à signer la délibération ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

## 06 APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 DU LOT N° 1 "MAÇONNERIE ET SECOND ŒUVRE" DANS LE MARCHÉ "TRAVAUX DE RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE DES FÊTES GÉRARD PHILIPPE" AVEC LA SOCIÉTÉ TECHNIBAT (2013/110)

Le Conseil Municipal, à la majorité,

**Grans à vivre... ensemble :** 22 voix pour

**Démocratie gransoise :** 2 abstentions

**Non inscrit :** 1 abstention

l'exposé du rapporteur entendu,

➔ autorise Monsieur Le Maire à signer l'avenant n° 01 avec la société TECHNIBAT qui porte le montant global du lot n° 01 de 163 199,40 € H.T. à 191 111,40 € H.T. soit 228 569,23 € TTC,

➔ dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal 2013, article 2313,

● autorise Monsieur Le Maire à signer la présente délibération ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

## 07 APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 DU LOT N° 3 "MENUISERIES EXTÉRIEURES, SERRURERIE" DANS LE MARCHÉ "TRAVAUX DE RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE DES SPORTS PAUL SIAS" AVEC LES ÉTABLISSEMENTS PIERRE GRÉGOIRE (2013/111)

Le Conseil Municipal, à la majorité

**Grans à vivre... ensemble :** 22 voix pour

**Démocratie gransoise :** 2 abstentions

**Non inscrit :** 1 abstention

l'exposé du rapporteur entendu,

➔ autorise Monsieur Le Maire à signer l'avenant n° 01 avec les Ets Pierre GRÉGOIRE ramenant le montant global du lot n° 03 à 79 363,36 € HT soit 94 918,58 € TTC,

➔ dit que les crédits nécessaires sont prévus à l'article 2313 du Budget 2013,

● autorise Monsieur Le Maire à signer la délibération ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

## 08 AUTORISATION DE DÉPÔT DE PERMIS DE CONSTRUIRE AU PRÉSIDENT DU SAN OUEST-PROVENCE POUR LA CONSTRUCTION DE LOCAUX DE TYPE MODULAIRE INDUSTRIALISÉ POUR VESTIAIRES DU STADE MARY-ROSE (2013/112)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu,

- ➔ autorise le SAN OUEST-PROVENCE à déposer une demande de permis de construire pour la construction des futurs vestiaires du stade Mary-Rose, de locaux techniques, d'une tribune couverte de 150 places et d'un logement de fonction qui seront situés au lieu-dit "Canebière", parcelles cadastrées section AY n°234 et n° 235, sur la commune de Grans,
- autorise Monsieur Le Maire ou son représentant dûment habilité à signer la présente délibération et tous documents s'y rapportant afin de mener à bien cette affaire.

## 09 AUTORISATION DE DÉPÔT DE PERMIS DE CONSTRUIRE AU PRÉSIDENT DU SAN OUEST-PROVENCE POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL ET DU COMITÉ COMMUNAL FEUX DE FORÊT (2013/113)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu,

- ➔ autorise le SAN OUEST-PROVENCE à déposer une demande de permis de construire pour la construction du futur centre technique municipal et du comité communal feux de forêt qui seront situés au lieu-dit "Clos de Ferrier", parcelles cadastrées section AO n°88, 90 et 91, sur la commune de Grans,
- ➔ précise que ce foncier sera destiné à recevoir le futur Centre Technique Municipal et le Comité Communal Feux de Forêt,
- autorise Monsieur Le Maire ou son représentant dûment habilité à signer la présente délibération et tous documents s'y rapportant.

## 10 ACQUISITION AMIABLE À TITRE GRATUIT DE LA PARCELLE CADASTRÉE AN N° 228, D'UNE SUPERFICIE DE 29M<sup>2</sup>, SIS CHEMIN DU MOULIN, PROPRIÉTÉ DE MONSIEUR JEAN CORSI (2013/114)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu,

- ➔ décide d'acquérir à titre gratuit la parcelle de terrain, Lieu-dit "Le Moulin à Blé" Chemin du Moulin, cadastrée AN n°228 de 29 m<sup>2</sup> (issue de la parcelle AN n°47) appartenant à Monsieur Jean CORSI,
- ➔ précise que les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de la commune,
- ➔ dit que les crédits relatifs à la présente acquisition, frais de notaire et frais de géomètre compris, sont prévus à l'article 2111 du budget 2013,
- autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à signer la présente délibération ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

## 11 ACQUISITION AMIABLE À L'EURO SYMBOLIQUE DE LA PARCELLE CADASTRÉE AK N° 17P, D'UNE SUPERFICIE DE 158M<sup>2</sup>, LIEU-DIT "MONTAUBAN", PROPRIÉTÉ DE MADAME JACQUELINE CORTIJOS (2013/115)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu,

- ➔ décide d'acquérir à un euro symbolique une bande de terrain de 158 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle AK n°17, Lieu-dit "Montauban" Chemin de la Transhumance,
- ➔ précise que les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de la commune,
- ➔ dit que les crédits relatifs à la présente acquisition, frais de notaire et frais de géomètre compris, sont prévus à l'article 2111 du budget 2013,
- autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à signer la présente délibération ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

## 12 ACQUISITION AMIABLE À TITRE GRATUIT DE LA PARCELLE CADASTRÉE AL N° 1, D'UNE SUPERFICIE DE 495M<sup>2</sup>, LIEU-DIT "L'ANGLADE" CHEMIN DE LA TRANSHUMANCE, PROPRIÉTÉ DE MADAME FRANÇOISE AUTRAND ET DE MADAME MIREILLE SUZOR (2013/116)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu,

- ➔ décide d'acquérir à titre gratuit une bande de terrain de 495 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle AL n°1 lieu dit « l'Anglade »,
- ➔ précise que les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de la commune,
- ➔ dit que les crédits relatifs à la présente acquisition, frais de notaire et frais de géomètre compris, sont prévus à l'article 2111 du budget 2013,
- autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à signer la présente délibération ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

## 13 ACQUISITION DE PARCELLE EN ZONE NATURELLE DU PLU, PARCELLE CADASTRÉE SECTION D N°303, D'UNE SUPERFICIE DE 5 070M<sup>2</sup>, QUARTIER "LES HAUTES PLAINES", PROPRIÉTÉ DE MONSIEUR GUY THERY (2013/117)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu,

- ➔ décide d'acquérir la parcelle cadastrée section D n°303 lieudit "Hautes Plaines" pour un montant H.T de sept mille six cent euros (7 600 €),
- ➔ précise que les frais de notaire seront à la charge de la commune,
- ➔ dit que les crédits relatifs à la présente acquisition, frais de notaire compris, sont prévus à l'article 2111 du budget 2013,
- autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à signer la présente délibération ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

## 14 INSTAURATION DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL (2013/118)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu,

- ➔ approuve l'institution de la taxe d'aménagement définie aux articles L 331-1 à L 331-34 du code de l'urbanisme au taux unique de 3 %,
- ➔ précise que cette disposition prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014,
- ➔ indique que la recette constituée par la taxe d'aménagement, sera inscrite à la section d'investissement du budget communal,
- autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à signer la présente délibération ainsi que toute pièce utile afin de mener à bien cette affaire.

## 15 CONVENTION DE SERVITUDE RELATIVE AU DOMAINE PRIVÉ COMMUNAL AU PROFIT D'ERDF SUR LA PARCELLE AY N° 112, AVENUE MAS FELIPE DELAVOUËT (2013/119)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu,

- ➔ approuve la convention de servitude et autorise Monsieur Le Maire à la signer,
- ➔ précise que la convention de servitude sera authentifiée à l'étude de Maître Florence XIBERRAS 29 avenue Daniel Paul BP 63 13142 MIRAMAS CEDEX,
- ➔ dit que les frais inhérents aux travaux et actes à engager seront supportés par ERDF
- autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à signer la délibération ainsi que toute pièce utile afin de mener à bien cette affaire.

## 16 CONVENTION D'INTERVENTION FONCIÈRE (C.I.F.) AVEC LA SAFER PACA SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE GRANS (2013/120)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu,

- ➔ vu les articles L. 143-1 et suivants du Code Rural accordant à la SAFER l'exercice du droit de préemption sur les biens immobiliers à utilisation agricole et les biens immobiliers qui leur sont attachés, ou sur les terrains à vocation agricole,
- ➔ vu la Convention d'Intervention Foncière, Considérant la nécessité de préserver le potentiel agricole local d'éviter la spéculation sur les terres agricoles,
- ➔ approuve la Convention d'Intervention Foncière,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention avec la SAFER, à porter les dépenses afférentes au budget concerné, et à prendre toute décision relative à cette convention.

## 17 MODALITÉ DE LA MISE À DISPOSITION DU PUBLIC DU DOSSIER DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE (2013/121)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu,

- ➔ vu l'ordonnance n°2012-11 du 5 janvier 2012 portant clarification et simplification des procédures d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme,
- ➔ vu le décret d'application n°2013-142 du 14 février 2013,
- ➔ vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L 110, L123-13-1, L123-13-3, R123-24 et R123-25,
- ➔ vu le Plan local d'urbanisme (PLU) de la Commune de Grans approuvé le 19 décembre 2011, mis à jour le 9 juillet 2012, modifié le 29 avril 2013,
- ➔ vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5333-2 conférant à la commune compétence en matière de PLU,
- ➔ décide de fixer les modalités de la mise à disposition comme suit :
  - affichage de la présente délibération au moins huit jours avant le début de cette mise à disposition du public et pendant toute la durée de la mise à disposition du public à l'Hôtel de ville, et en divers endroits de la commune, et au service urbanisme du SAN Ouest-Provence,
  - mise à disposition à l'Hôtel de ville, Boulevard Victor Jauffret, à Grans d'un dossier de modification simplifiée et d'un registre permettant au public de formuler des observations, du lundi 18 novembre 2013 au jeudi 19 décembre 2013 inclus, du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 17h,
  - mise en ligne sur le site internet officiel de la commune : [www.grans.fr](http://www.grans.fr),
  - insertion d'un avis au public dans la presse locale,

➔ dit que la présente délibération fera l'objet, conformément à l'article L 123-13-3 du code de l'urbanisme, d'un avis précisant les modalités de la mise à disposition, les dates, le lieu et les heures auxquels le public pourra consulter le dossier et formuler des observations, qui sera publié en caractères apparents dans un journal diffusé dans le Département, et ce huit jours au moins avant le début de la mise à disposition du public,

➔ dit que Monsieur Le Maire est chargé de mettre en œuvre les mesures de publicité de la présente délibération, ainsi que les modalités de la mise à disposition telles qu'elles ont été fixées supra,

- ⦿ autorise Monsieur Le Maire ou son représentant dûment habilité à signer la présente délibération ainsi que tous documents s'y rapportant.

## 18 APPROBATION DE LA DÉLIBÉRATION N°257/13 DU SAN OUEST-PROVENCE "MISE À JOUR DE L'INVENTAIRE DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS OU EN VOIE DE RÉALISATION ET DES SERVICES PUBLICS ATTACHÉS" (2013/122)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur le Maire entendu,

- ➔ approuve la délibération n° 257/13 du SAN Ouest-Provence,
- ⦿ autorise Monsieur Le Maire à signer la présente délibération ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

## 19 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : TRANSFORMATION D'UN EMPLOI PERMANENT À TEMPS COMPLET DE BRIGADIER CHEF PRINCIPAL EN EMPLOI PERMANENT À TEMPS COMPLET DE BRIGADIER (2013/123)

Le Conseil Municipal, à la majorité, **Grans à vivre... ensemble** : 22 voix pour **Démocratie gransoise** : 2 abstentions **Non inscrit** : 1 voix pour

- l'exposé de Monsieur Le Maire entendu,
- ➔ décide de modifier le tableau des effectifs à compter du 1er novembre 2013 en transformant l'emploi de Brigadier Chef Principal à temps complet en un emploi d'adjoint de Brigadier à temps complet,
- ⦿ autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

## 20 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : TRANSFORMATION D'UN EMPLOI PERMANENT À TEMPS COMPLET D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2<sup>ÈME</sup> CLASSE EN EMPLOI PERMANENT À TEMPS COMPLET D'AGENT DE MAÎTRISE (2013/124)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu,

- ➔ décide de modifier le tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013 en transformant l'emploi d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe en emploi d'agent de maîtrise,
- ⦿ autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

## 21 ATTRIBUTION DE LA PRIME DE SERVICE ET DE RENDEMENT (2013/125)

Le Conseil Municipal, à la majorité **Grans à vivre... ensemble** : 22 voix pour **Démocratie gransoise** : 2 abstentions **Non inscrit** : 1 voix pour

- l'exposé de Monsieur Le Maire entendu,
- ➔ décide d'instituer selon les modalités ci-après et dans la limite des textes applicables aux agents de l'État, la Prime de Service et de Rendement aux agents relevant des cadres d'emplois suivants :

Grade	Montant de base annuel	Montant maximum annuel
Ingénieur Principal	2817 €	5634 €
Ingénieur	1659 €	3318 €
Technicien Ppal 1 <sup>ère</sup> classe	1400 €	2800 €
Technicien Ppal 2 <sup>ème</sup> classe	1289 €	2578 €
Technicien	986 €	1972 €

Le montant de base annuel peut être affecté d'un coefficient multiplicateur compris entre 0 et 2, et le montant individuel de la P.S.R. ne peut excéder le double du montant annuel de base,

- ➔ précise que les dispositions de la P.S.R. faisant l'objet de la présente délibération pourront être étendues aux agents non titulaires de droit public sur les mêmes bases que celles applicables aux fonctionnaires des grades de référence.

- ➔ le paiement de la P.S.R. sera effectué selon une périodicité mensuelle,
- ➔ précise que la dépense est prévue au budget primitif au chapitre 012,
- ⦿ autorise Monsieur Le Maire ou son représentant dûment habilité à signer la présente délibération ainsi que tous documents s'y rapportant.

## INFORMATION SUR LES DÉCISIONS MUNICIPALES

Monsieur Le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il a reçu délégation en début de mandat pour une partie des matières énumérées à l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il doit rendre compte des décisions municipales qui ont été prises depuis la dernière séance publique (*liste jointe*).

**c Décision N° 2013/59**      **Date : 05/09/2013**

**Objet :** Approbation de la convention tripartite Ville de Grans / SOFCAP / Trésor Public Salon de Pce pour mise en place du prélèvement automatique SEPA

**• Décision N° 2013/60**      **Date : 10/09/2013**

**Objet :** Droit de préemption en espace nature sensible parcelle D19p

**• Décision N° 2013/61**      **Date : 25/09/2013**

**Objet :** Approbation de l'offre de prestation sur l'extension du système de vidéoprotection dans le centre-ville par la société

Avantages

**• Décision N° 2013/62**      **Date : 27/09/2013**

**Objet :** Approbation de l'offre conclue avec la Société ET D'EAU FRAICHE pour la création graphique d'un livre sur Grans

**• Décision N° 2013/63**      **Date : 27/09/2013**

**Objet :** Approbation de l'offre conclue avec la société "IDEX" pour la mission d'entretien des installations de chauffage de la commune

**• Décision N° 2013/64**      **Date : 27/09/2013**

**Objet :** Approbation des offres des sociétés Sarre & Moselle et SMACL Assurances pour l'attribution de 4 lots composant le marché "Assurances des Collectivités"

**• Décision N° 2013/65**      **Date : 30/09/2013**

**Objet :** Approbation de l'offre "formation habilitation électrique BE manœuvre" pour 4 agents du service municipal de la cantine

Ce compte rendu du Conseil municipal vous est présenté sous une forme relativement concise. Le compte rendu détaillé du Conseil Municipal fait l'objet d'un affichage sur les panneaux d'informations municipales et peut également être consulté au service administratif de la Mairie. Ce dernier se tient à votre disposition pour vous faciliter l'accès à l'ensemble de ces documents.



## Les news des S.T.

### Rénovation des murs du cimetière

Ils ont vécu ou reposent en paix à Grans. Le cimetière fait partie du patrimoine communal et compte à ce jour plus de 850 caveaux.

« Il est de notre devoir d'entretenir au mieux ce lieu de recueillement », explique Yves Vidal, Maire de Grans.

À l'approche de la fête de la Toussaint, les murs de l'entrée du cimetière ont revêtu un nouvel enduit. Des travaux de rénovation des clôtures ont été réalisés par l'entreprise TLS, originaire de Lançon de



Provence. Un crépis de couleur ocre recouvre les 160 m<sup>2</sup> de surface vieillie par le temps. « Je souhaitais rendre propre l'entrée du cimetière et les abords des sépultures », explique le Maire. Après la réfection de la chapelle, la totalité de l'enceinte sera reprise.

Afin d'échelonner la dépense, les travaux se dérouleront en trois temps.

14 000 euros HT seront investis au total pour embellir le cimetière de Grans. Un nouveau parking arboré et éclairé sera achevé d'ici le printemps 2014. « Ces améliorations n'annulent en rien le projet d'un nouveau cimetière », conclut le Maire. Un terrain est d'ailleurs réservé sur le Plan Local d'Urbanisme. ■

Informations et renseignements : RD19, Route de Lançon 13450 GRANS,  
04 90 45 14 60 - e-mail : grans.technique@orange.fr  
URGENCE seulement : 06 88 09 58 65 - week-end et jours fériés, 24H/24.



## L'info de l' "Urba"

### Ravalement de façade... le saviez-vous ?

Informations et renseignements : Service Urbanisme - Cadastre,  
Maïté Philippon, 04 90 55 99 74

Vous souhaitez ravalser votre ou vos façade(s) ?

Avant de donner un coup de jeune à votre façade, vous devez déposer une déclaration préalable au service urbanisme de la Mairie.

C'est une obligation imposée par le code de l'urbanisme, même si le projet consiste à reproduire la même coloration.

Cette obligation s'impose sur l'ensemble du territoire gransois.

Le délai d'instruction est de 1 mois après la dépose du dossier complet. ■

## Permanences Notaire sur rendez-vous

Les permanences à l'Hôtel de ville avec Maître Florence XIBERRAS ont lieu tous les vendredis de 14h15 à 15h, uniquement sur rendez-vous.

Veuillez contacter l'étude notariale au 04 90 58 21 07.

## Suppression des autorisations de sortie de territoire pour les mineurs au 1<sup>er</sup> janvier 2013

Pour plus d'information contacter :

• <http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Famille/Protection-des-personnes>

• <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>

Renseignements : Hôtel de ville de Grans,  
Service Accueil, 04 90 55 99 70

## Inscriptions cantine & péri-scolaire

Du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois pour le mois suivant, du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et le vendredi de 14h à 17h, à l'accueil de l'Hôtel de ville ou sur le portail famille :

<https://grans.accueil-famille.fr>

## Recensement militaire

Tu as 16 ans au mois de novembre ?  
Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de l'Hôtel de ville, muni(e) de ta carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

## Spécial emploi



### Maison de l'emploi Ouest-Provence

Boulevard Victor Jauffret (à côté de l'Hôtel de ville) - 13450 Grans - 04 90 55 10 22

• Numéro Vert "Création d'entreprise",  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h : 0800 300 223

## Inscriptions sur les listes électorales

### Formalités administratives :

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il faut :

- être majeur,
- se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile,
- se présenter au service élections de la mairie de résidence.

### Les prochains rendez-vous :

Élections municipales : 23 et 30 mars 2014

Élections européennes : 25 mai 2014

Pour les élections de 2014, il est impératif de s'inscrire avant le mardi 31 décembre 2013, 17h, dernier délai. Les cartes d'électeurs seront adressées par voie postale à compter du 1<sup>er</sup> mars 2014.

Informations et renseignements :  
Nathalie Gros, 04 90 55 99 72, [election.grans@orange.fr](mailto:election.grans@orange.fr)



# Le service accueil - état civil - élections

3 agents accueillent, renseignent et orientent tous les administrés gransois. Accueil physique ou téléphonique, actes d'état-civil, demandes de papiers d'identité, de cartes grises, réservations cantine et péri-scolaire, inscriptions sur liste électorale ne sont qu'une infime partie de leurs attributions. Rencontre avec ces employées multi-fonctions...

**C**laudine, Sylvie et Nathalie sont polyvalentes bien qu'ayant des missions personnelles définies.

Claudine, en poste depuis plus de 30 ans, a en charge les déclarations de naissance, de mariage, de décès, établit les reconnaissances et donne avis de mention. « Depuis 2010, l'État-Civil est informatisé », explique l'agent, « Nous gagnons un temps précieux grâce à la modernisation de ce service ! ».

Certains actes administratifs comme le mariage nécessitent une préparation. Les mariages mixtes sont obligatoirement soumis à audience devant un élu avant la publication des bans. Tous ces actes doivent être adressés régulièrement à l'I.N.S.E.E. et au centre des impôts afin d'actualiser leur fichier.

Claudine traite aussi les dossiers d'inscriptions pour les transports scolaires gérés par le Conseil Général 13. « Peu importe le lieu de l'établissement fréquenté et le mode de transport », précise l'agent. Tous les élèves de la 6<sup>ème</sup> à la Terminale ont droit à une prise en charge, à partir de l'instant où ils fréquentent un établissement conventionné. Le service municipal joue le rôle d'intermédiaire entre les familles et les services départementaux. « Cette année, j'ai enregistré 369 dossiers d'inscriptions aux transports scolaires. La majorité des élèves circulent en bus. Nous avons également des demandes pour du transport ferroviaire et quelques dossiers pour des indemnités kilométriques. » ■

## Les régies...

Sylvie est préposée à la régie cantine, péri-scolaire et ALSH.

**E**lle prend acte des inscriptions du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois pour le mois suivant et encaisse les factures de ces prestations.

Elle accueille le public de 8h à 12h30 du lundi au jeudi et le vendredi toute la journée. « J'enregistre les inscriptions sur une fiche individuelle pour chaque enfant. », explique Sylvie.

Les paiements se font à la réservation, uniquement par chèque pour la cantine et le péri-scolaire, du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois excepté l'été. Les inscriptions pour septembre sont enregistrées exceptionnellement tous les matins du mois de juillet et ne peuvent être prises en compte durant le mois d'août.

Le portail famille est ouvert depuis 2012. « Quelques foyers l'utilisent mais la grande majorité fonctionne toujours "à l'ancienne". » constate l'employée.

Tickets C.E.S.U. et chèques sont acceptés pour le règlement des activités péri-scolaire et A.L.S.H.

Certains documents administratifs sont facturés aux administrés. « Les photocopies du Plan Local d'Urbanisme, par exemple, sont payantes. » explique Sylvie. « Nous gérons aussi la vente du livre de Grans. ». Tous ces encaissements génèrent des régies différentes et multiplient les démarches et l'établissement de bordereaux à destination de la trésorerie principale.

**Vous l'aurez compris... il n'est pas simple de faire entrer de l'argent dans les caisses de la collectivité ! ■**

**P**lans de ville, guides pratiques et disques de stationnement sont également distribués gratuitement à l'accueil de la mairie.

Les dossiers de naturalisation avec audience, les demandes de médaille du travail, le planning des manifestations dans la salle d'honneur et les sollicitations d'intervention auprès des Services Techniques font aussi partie des missions des agents d'accueil. ■

## Le service élections, documents officiels

Les demandes de papiers d'identité, cartes grises, permis de conduire peuvent s'effectuer en mairie. Nathalie est là pour aider et assister les administrés dans leurs démarches.

### ● Carte Nationale d'Identité (C.N.I.)

« Pour une première demande de carte nationale d'identité, la personne mineure ou majeure doit remplir un formulaire sur place. », explique l'agent. Les dossiers doivent être complets ! Un acte de naissance (à demander à la commune de naissance), un justificatif de domicile (moins de 3 mois), 2 photos aux normes sont exigées. Pour les mineurs, la pièce d'identité du parent requérant doit être présentée et une prise d'empreintes s'impose dès 12 ans. « Les renouvellements de C.N.I. nécessitent beaucoup moins de documents. », explique Nathalie.

L'agent d'accueil traite plus de 750 demandes de dossier de C.N.I. à l'année ! La ville de Grans n'est pas équipée pour traiter les demandes de passeport.

### ● Permis de conduire

La 1<sup>ère</sup> demande est généralement traitée par l'auto école à l'issue de l'examen. Pour les duplicatas, les demandes de modification d'état civil, en cas de perte ou de vol, plusieurs documents sont exigés : 2 photos, la C.N.I., 1 enveloppe lettre max 50 g, la déclaration de perte ou vol de moins de 2 mois, l'original du permis (si détérioré, modification d'état civil ou changement d'adresse).

Pour les prorogations, les permis internationaux, les échanges de permis, les aptitudes physiques, des démarches sont plus complexes. Le service compétent est à votre disposition pour vous renseigner !

### ● Demande de carte grise

Cette démarche peut s'effectuer sur place. Les propriétaires du véhicule doivent fournir leur carte nationale d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile (moins de 3 mois), l'ancienne carte si le véhicule est d'occasion, un chèque bancaire ou postal établi en fonction de la puissance et de l'âge du véhicule. S'il a plus de 4 ans, il est obligatoire de présenter un contrôle technique vierge inférieur à 6 mois. « Je comptabilise en moyenne 700 demandes de carte grise chaque année. », explique Nathalie.

« Les attestations d'accueil font aussi partie de mes missions. ». Cette démarche consiste à accueillir un ressortissant étranger sur le territoire national en s'assurant que la personne soit



hébergée par un administré gransois. Des échanges entre la collectivité et le consulat concerné ont lieu pour vérifier l'exactitude des renseignements communiqués. « En 2012, j'ai enregistré 12 dossiers d'attestations d'accueil. ».

Nathalie effectue aussi l'affranchissement du courrier pour l'ensemble des services municipaux. Chaque jour, 50 lettres en moyenne sont acheminées à la Poste.

### ● Le service élections

3 800 personnes sont inscrites sur les listes électorales de Grans. Chaque année, les cartes des nouveaux résidents, des jeunes votants ou des administrés ayant déménagé dans Grans sont éditées. « Cela représente en moyenne une centaine de votants. » commente l'agent. Les jeunes sont inscrits automatiquement dès lors qu'ils ont été recensés à 16 ans. Tous les 4 ans, une refonte des listes est effectuée et des cartes neuves sont établies pour tous les électeurs. Nathalie organise tous les scrutins : municipales, cantonales, législatives, européennes et présidentielles. À chaque élection, elle prépare tous les bureaux de vote du village. Enveloppes, bulletins de vote, isolements, petit matériel, rien ne doit être laissé au hasard !

Nathalie a en charge le tirage pour les jurés d'Assises. « La sélection se fait aléatoirement par informatique. 12 noms sont choisis. J'adresse les résultats du tirage à la Cour d'Appel qui, après enquête de moralité, retient 4 personnes. ». Elles sont ensuite contactées par les services du Ministère de la Justice.

**Les postes d'agents d'accueil nécessitent de grandes qualités humaines. Disponibilité, écoute, compréhension, sens du service public, amabilité sont autant de compétences exercées par ces employées communales. ■**

## L'accueil en chiffres... moyenne de l'année 2013 :

- 40 déclarations de naissances
- 25 préparations de mariages
- 50 déclarations de décès
- 100 transmissions à l'I.N.S.E.E.
- 100 transmissions au centre des impôts
- 369 dossiers de transports scolaires
- 330 inscriptions à la cantine
- 3 300 facturations de cantine
- 300 inscriptions péri-scolaire
- 3 000 facturations péri-scolaire
- 70 bordereaux adressés à la Trésorerie Principale
- 0 audience en vue d'un mariage mixte
- 2 audiences en vue du naturalisation
- 3 dossiers de médaille du travail
- 50 ventes du livre de Grans
- 1 500 distributions de documents (plans, guides, journaux municipaux, disques de stationnement)
- 20 000 appels téléphoniques
- 12 000 réceptions de public

Soit 41 239 actions menées en moyenne chaque année par les agents d'accueil ! ■

Le service accueil, état civil, élections accueille le public du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 17h. Il tient une permanence le samedi de 9h à 12h. ■

## Le secrétariat du Maire

Marie-Annick occupe le poste de secrétaire du Maire depuis 22 ans.

Le mois prochain, elle prendra une retraite bien méritée et cèdera sa place à Sandrine, également employée communale depuis de longues années. Pour l'heure, l'ainée forme la dauphine et lui donne les clés de la réussite.

**La secrétaire fixe les rendez-vous priés du Maire. « Yves Vidal reçoit une quinzaine de personnes par semaine. » explique Marie-Annick.**

Elle assure le lien avec l'ensemble des élus locaux, voisins et intercommunaux. Elle est aussi l'interface entre les professionnels de CLÉsud et

la municipalité. « J'ai aussi pour missions d'organiser les réunions de travail et de rédiger les courriers du Maire. ».

Marie-Annick actualise régulièrement le fichier pour la distribution du journal municipal. Elle effectue une revue de presse quotidienne à l'attention du Maire. « Je sélectionne les articles susceptibles de l'intéresser. ». La secrétaire tient à jour son agenda et joue le rôle d'intermédiaire entre les services municipaux et l'élu. Elle "filtre", transmet et redistribue les informations.

**Secrétaire est une brève appellation. Pense-bête, mémoire, bras droit complètent la description de ce poste aux mille facettes. ■**



## Objets trouvés...

L'accueil de l'Hôtel de ville ou la caverne d'Ali Baba !!!



Les trésors s'accablent à l'accueil de la mairie. Divers objets et vêtements sont déposés régulièrement aux "objets trouvés" dans l'espoir de retrouver preneur... Vous avez perdu vos clés, un vêtement, une montre ou pire votre iPhone ? Jetez vite un œil sur la photo ou passez en revue la liste ci-dessous. Peut-être allez-vous faire une trouvaille et envisager des retrouvailles !

• Un iPhone très endommagé (retrouvé fin septembre au début du chemin des Crozes), Clés auto (Fiat, Volkswagen, Citroën, Peugeot, ...), télécommandes de portails, clés d'habitations diverses, vestes en jean fille, blouson "Cars" 4 ans, doudoune bordeaux 10 ans, bonnet en laine, bob en jean, béret noir, 3 montres, chemise en jean "Gap", parka noir "Best Way" 8 ans, gilet noir sans manches fille 12 ans, veste blanche "Laura Clément" T42/44, sweat "Domyos" bleu 6 ans, sweat "Okaidi" rouge 10 ans, veste de survêtement noir et rouge et short 10 ans, doudous...  
Liste non exhaustive !!! ■

## L'État civil

### Naissances

- CHOMEL Manon  
née le 06 septembre à Salon de Provence
- GROS Méliissa  
née le 10 septembre à Salon de Provence
- FLORO Pablo  
né le 21 septembre à Salon de Provence
- BUIGUES Sandro  
né le 27 septembre à Salon de Provence
- BERNARDINI Orlanne  
née le 01 octobre à Salon de Provence

### Mariages

- FICHERA Jean Pierre et AGOTANI Sonia  
le 07 septembre

### Décès

- GIRARDOT Maurice  
le 09 septembre à Salon de Provence (84 ans)
- MERCADER Jean Raymond  
le 28 septembre à Grans (54 ans)
- BOUCLET Vve SIMON Olga  
le 29 septembre à Grans (88 ans)
- NADAL Bernard  
le 30 septembre à Salon de Provence (74 ans)
- DALMASSO Giacomo  
le 03 octobre à Salon de Provence (82 ans)

## Un élan de solidarité

Vous vous en rappelez certainement, le printemps n'a pas été clément pour nos voisins du Sud-Ouest.

De violentes inondations ont frappé cette région et de nombreux habitants se sont retrouvés sinistrés.

Touchés par cette catastrophe, les élus gransois ont souhaité s'associer à Pierrefitte-Nestalas (Hautes-Pyrénées) et Saint-Béat (Haute-Garonne) en faisant un don de 1 000 euros à chacune.

Les deux communes ont apprécié l'élan de solidarité des membres du Conseil municipal.



Pierrefitte-Nestalas

« Nous avons voulu, par ce geste symbolique, soutenir ces villages et les aider à traverser cette situation de crise », explique Yves Vidal.

Les maires des deux communes, sensibles à l'attention, ont adressé leurs vifs remerciements aux Gransois. ■



Saint-Béat

## Bienvenue aux nouveaux Gransois

Instaurée en 2006, la réception des nouveaux arrivants est l'occasion d'une rencontre conviviale et informative.



Chaque année, les familles nouvellement installées sur la commune sont invitées à une soirée de présentation en présence du maire, Yves Vidal, et des membres du Conseil municipal.

Les nouveaux Gransois sont accueillis par les élus avant la projection d'un court métrage retraçant la vie du village.

Les élus interviennent à tour de rôle sur leur délégation et leurs actions et répondent aux questions des invités.

Un tirage au sort permet de faire gagner 20 places de cinéma, participant ainsi à la découverte de l'Espace Robert Hossein. La soirée se termine autour d'un buffet facilitant les échanges et les présentations.



« J'attache une grande importance à cette rencontre avec les nouveaux administrés car le maire est l'élu le plus proche des gens. Notre village nous permet encore cette proximité. Il faut la préserver et l'encourager ! » conclut Yves Vidal. ■

Informations et renseignements : Service Communication, Alain Lequeux, 04 90 44 16 23 ou [servicecom.grans@gmail.com](mailto:servicecom.grans@gmail.com)

# Ça s'est passé à Grans

← Pose de la nouvelle passerelle sur la Touloubre  
boulevard Victor Jauffret  
le 18 septembre



→ Nettoyage citoyen de la Touloubre organisé par Grans Progrès Social dans le village le 28 septembre



→ Les travaux de la halle des sports Paul Sias le 2 octobre



← Les travaux de la salle Gérard Philippe le 2 octobre

← Repas du C.C.F.F. au restaurant municipal le 12 octobre



## Le Souvenir Français



Yves Vidal, Maire de Grans,  
Les Membres du Conseil Municipal,  
Le Souvenir Français,  
Les Anciens Combattants,

ont le plaisir de vous inviter à participer  
au défilé du lundi 11 novembre 2013,  
**Commémoration  
de l'Armistice de 1918,**  
avec la participation  
du Comité Feux de Forêts de Grans.

Rendez vous devant la Mairie à 11h.  
Dépôt de gerbes au cimetière à 11h30.  
Les cérémonies seront suivies d'un apéritif  
offert à la salle Gérard Philippe, à 12h. ■

## Élection du plus beau corniaud 2013

À l'initiative du Dr Krief et avec le  
concours du Comité des Fêtes,  
la 1<sup>ère</sup> élection du plus beau  
corniaud gransois a eu lieu  
dernièrement au village.  
42 chiens accompagnés de leur  
maître ont participé à cette  
rencontre canine, organisée sur  
l'estrade du Foirail.

Le jury composé de trois membres, un  
bénévole du Comité des Fêtes et  
deux professionnels des services  
vétérinaires, a eu la lourde tâche de  
départager les candidats au titre. Animé  
par Louise Bouriffé, humoriste de renom  
originaire du village, on peut dire que le



défilé avait du chien ! Tous les animaux ont déambulé sur l'estrade en compagnie de leur maître. L'histoire et la beauté des toutous étaient prises en considération pour la note finale, avec une mention particulière obligatoire : être un bâtard avant tout !

Gibbs, belle bête de 50 kg a décroché l'écharpe du plus beau corniaud et remporté son poids en ... croquettes, sous l'œil amusé des nombreux spectateurs.

« Nous sommes ravis du succès rencontré pour cette première rencontre canine. », lance le vétérinaire Krief. « Cette réussite nous incite à programmer une 2<sup>ème</sup> édition ! », conclut l'organisateur. ■

# Les Cavaliers de la Forge

## Un Gransois champion d'Europe de horse-ball !

Victor Toussaint a ajouté une médaille à son palmarès. Et pas la moindre...

Il est sacré champion d'Europe cadet de horse-ball ! Pour sa deuxième sélection en équipe de France, le jeune cavalier s'est imposé comme membre à part entière de la formation tricolore, avec en prime le titre de capitaine.

Cette compétition était l'ultime occasion pour Victor et sa ponette Nouméa Coupier de faire valoir leurs qualités sportives. La récompense est belle, à la hauteur de ce duo magique. L'an prochain, Victor évoluera en catégorie junior et poursuivra sa carrière à cheval.

Un grand merci aux supporters, l'équipe gransoise des "20 ans en folie", pour leur enthousiasme et la bonne ambiance dans les tribunes. ■



## La F.C.P.E.

Les élections pour les représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 11 octobre.

Nous souhaitons remercier tous les parents d'élèves pour le renouvellement de leur confiance. Nous serons cette année encore nombreux pour vous représenter (2 élus à l'école maternelle, 5 élus à l'école élémentaire), et plus que jamais présents dans les réflexions sur l'aménagement des rythmes scolaires et les projets de sectorisation qui touchent le devenir de nos enfants pour le collège.

Le Conseil local "F.C.P.E. Grans" est avant tout une association de parents de Grans, réunis autour de projets et de valeurs que nous partageons pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire : **laïcité, service public d'éducation, gratuité de l'enseignement, coéducation.**

Nous essayons d'être les plus réceptifs et efficaces possibles quand vous en avez besoin, et grâce à notre appartenance à la première fédération nationale de parents d'élèves, nos actions ont plus de poids et de légitimité face aux interlocuteurs institutionnels. La présence et

l'intervention du président départemental de la F.C.P.E. 13, Jean-Philippe Garcia, lors de la réunion d'information sur les projets de sectorisation en est un exemple concret (Grans, le 4 octobre). La F.C.P.E. agit au niveau local, avec le soutien d'une fédération nationale.

**Nous défendons un enseignement public, laïque et gratuit qui accueille tous les enfants et assure l'égalité des chances.**

Parmi nos actions en faveur des enfants, nous vous retrouverons cette année encore pour "La hotte aux jouets" et un goûter de Noël en décembre, une tombola au printemps, et bien d'autres rendez-vous...

**Force de proposition et d'action, nous donnons rendez-vous à tous les parents le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois à la salle Rose Scelle, à 19h. ■**

Informations et renseignements : Venez nous rencontrer sur le parvis de l'école ou bien par mail : [fcpegrans@hotmail.fr](mailto:fcpegrans@hotmail.fr)

# Le Tennis Club

Le Tennis Club souffle ses 30 bougies !!!



## 1983

... Un grand cru pour le tennis français et gransois ! Cette année là, Yannick Noah remporte Roland Garros et le Tennis Club du village naît, sous l'impulsion de Robert Gruninger, président fondateur. Retour sur trente années d'échanges, de rencontres et de partage autour de la petite balle jaune...

À l'origine, deux terrains pour 300 adhérents. Reflet de l'engouement pour ce sport qualifié "d'élite" il y a encore quelques décennies. Que de chemin parcouru depuis ! Au fil des ans, le club gransois s'équipe d'un mur d'entraînement, d'un club house et lance son premier tournoi open homologué. Après 10 années de fonctionnement, le club inaugure son troisième court et agrandit dans la foulée son local. À l'occasion des 20 ans de l'association, 12 équipes sont engagées dans les championnats et 245 sportifs participent au tournoi open. Un record ! Devant ce succès, l'intercommunalité finance la construction du quatrième court et l'éclairage de deux d'entre eux. L'équipement sportif doit être à la hauteur des licenciés, évoluant pour certains en pré-national !

**En 2010, la Fédération Française de Tennis décerne la médaille d'argent à Jacques Gruninger pour ses 15 ans de bons et loyaux services à la tête du club gransois.**

Patrick Lepage reprend le flambeau en 2011. « Entouré d'une équipe dévouée et disponible, je m'attache, en tant que président, à affirmer les valeurs de notre sport et de notre club : l'esprit sportif, le respect dans un cadre accueillant,

*lant, familial et convivial. École de Tennis, cours collectifs pour adultes et adolescents, compétitions individuelles ou par équipes adultes et jeunes, pratique libre, animations diverses et variées, plus récemment beach-tennis telles sont les activités du Tennis Club Gransois déclinées au féminin et au masculin tout au long de l'année. Plus que jamais le tennis doit être un sport accessible à tous et je m'efforce, chaque jour, d'y contribuer. ».*

**Pour marquer l'événement et le passage de décade, le comité directeur organise le samedi 30 novembre, à 19h30, une soirée anniversaire à la salle Gérard Philippe.**

« J'invite les Gransois passionnés de Tennis à célébrer le club et ses 30 années d'existence et de performances. » conclut le président Lepage. Un D.J animera cette soirée souvenir organisée autour d'un repas "traiteur".

**Attention ! Nombres de places limitées. Réservations avant le 10 novembre 2013 au 06 25 41 57 74.**

**Tarifs : adultes, 16 euros  
enfants (- de 12 ans), 8 euros**

Patrick Lepage,  
président du Tennis Club de Grans ■



Informations et renseignements : Club House du quartier Montauban, Chemin des bergers, 04 90 55 84 27 ou 06 26 09 93 62, tennisgrans@wanadoo.fr, www.club.fff.fr/tennis.grans

## Le planning des lotos

Salle Gérard Philippe - 18h\*

### décembre 2013

dimanche 1<sup>er</sup> : \*17h : A.S.G. Foot  
samedi 7 : Grans Taurin  
dimanche 8 : Société de Chasse & La Truite Granouenco  
samedi 14 : Tennis Club  
dimanche 15 : A.I.L.  
samedi 21 : Footy Volley  
dimanche 22 : Basket Club  
samedi 28 : Paroisse

### janvier 2014

samedi 4 : A.S.G. Foot  
dimanche 5 : A.I.L.  
samedi 11 : Tennis Club  
dimanche 12 : Basket Club  
samedi 18 : Grans Taurin  
dimanche 19 : A.I.L.

## L' A.S.G. Foot

Le stade Mary-Rose se met au vert !!!

À l'heure où nous imprimons, les travaux du stade avancent et l'équipement sportif est fin prêt pour accueillir son revêtement synthétique dernier cri.

Une pelouse flambant neuve sera prochainement déroulée sur l'espace de jeu.

Tous les sportifs trépignent à l'idée de fouler ce sol tant attendu et désiré !

« Les sensations seront très certainement différentes et gageons que ce nouvel équipement saura nous porter chance dans nos rencontres sportives. », lance Philippe Castelin de l'A.S.G. Foot.

Le calendrier du club et le déroulement des entraînements auront été légèrement bouleversés.

Peu importe... Le résultat est là. Du vert à perte de vue, à en couper le souffle !!! ■

Informations et renseignements :  
site : <http://asg-grans-foot.footeo.com>  
e-mail : [As-grans-foot@sfr.fr](mailto:As-grans-foot@sfr.fr)

## Médiathèque intercommunale

Tél. : 04 90 55 85 69  
[www.mediathèqueouestprovence.fr](http://www.mediathèqueouestprovence.fr)



■ MERCREDI 6 NOVEMBRE - 10H

Atelier Internet Enfants  
Communiquer sans danger  
de 7 à 11 ans  
sur inscription au Pôle Jeunesse

■ MERCREDI 6 NOVEMBRE - 15H15

Les rendez-vous du mercredi  
"Rendez-vous contes"  
à partir de 5 ans  
sur inscription

■ MERCREDI 13 NOVEMBRE - 10H

Atelier Internet Enfants  
Google et cie  
de 7 à 11 ans  
sur inscription au Pôle Jeunesse

# expressionlibre

## Majorité, Grans à vivre... ensemble

Nous finissons notre mandat sur les chapeaux de roues. Travaux de la salle Gérard Philippe, de la halle des sports Paul Sias, éclairage de la voirie, pose de caméras cours Camille Pelletan, rénovation du stade Mary-Rose, démarrage du chantier de la maison des associations, dépôt du permis de construire des ateliers municipaux et du centre du comité communal feux de forêt, travaux sur les réseaux eaux et assainissement, c'est près de 10 millions d'euros de travaux fait ou en cours réalisés grâce au SAN Ouest-Provence et à nos partenaires du Conseil Général et du Conseil Régional. Sur ces 10 millions de dépenses, seulement 1 million sort du budget communal sans emprunt, pris sur nos excédents. Cela nous permet de continuer à diminuer la dette tout en baissant encore en 2014 les impôts locaux. Notre bilan des 6 ans de mandat vous sera distribué fin 2013 / début 2014. Il reprendra dans le détail toutes nos actions sur le plan social, éducatif et budgétaire. Nous en reparlerons.

Dans 5 mois, les élections municipales vous permettront de choisir vos représentants pour les 6 prochaines années. Notre équipe renforcée par de nouveaux éléments se représentera à vos suffrages. Il semble qu'en face de nous deux listes soient en préparation. Une se dit politisée à droite... très à droite. Ses représentants font du porte à porte pour trouver des volontaires. Un signe ! L'autre, issue d'une partie de l'opposition actuelle, rencontre aussi des difficultés à atteindre les 27 candidats. Démocratie gransoise, de son côté, se retire de la compétition après une énième démission dans ses rangs.

Devant les problèmes rencontrés par ces deux listes à se constituer, certains envisagent de fusionner leurs faibles effectifs. Ils reforment l'alliance des extrêmes, de la carpe et du lapin avec comme seul programme "faire tomber le Maire et ses amis...". Le résultat depuis 10 ans, on le connaît ! Division rapide au premier sujet de fond. Depuis 2008, 5 élus d'opposition, 3 groupes, 3 démissions ! Être "anti" peut rassembler le temps d'une campagne, puis les différents apparaissent et c'est la rupture. Pour son avenir, avec le projet de Métropole marseillaise et les contraintes budgétées, Grans ne peut se permettre d'élire une équipe disparate motivée uniquement par la critique, sans objectif pour notre village, sans réseaux extérieurs indispensables pour recueillir aides, subventions et reconnaissance.

Vous avez répondu très rapidement à notre appel pour constituer notre comité de soutien et vous êtes de plus en plus nombreux à vouloir participer activement à la campagne. Nous sommes très touchés par ces marques de sympathie et vous en remercions. Elles nous motivent pour continuer à défendre les intérêts de notre beau village.

N'hésitez pas à nous laisser vos messages par mail  
"grans.a.vivre.ensemble@gmail.com"  
et continuez à échanger avec nous sur Facebook "Yves Vidal Maire".

Nous avons besoin de vous !  
Nous comptons sur vous !

### Opposition, Patrick Reboul, Conseiller municipal non inscrit

L'enquête, en mai, a mis en évidence certains problèmes. Les Gransois ont exprimé, le besoin, le désir, l'envie de voir le village retrouver une âme, un visage, une identité. Grans doit retrouver le chemin de la démocratie, du bien vivre ensemble, de la sérénité. J'ai le souhait, l'ambition de répondre à cette volonté collective. Conseiller municipal d'opposition, j'ai toujours œuvré pour le bien du village, j'ai participé assidûment aux différentes commissions et conseils municipaux. Fort de mon expérience d'élus, j'ai décidé de constituer une liste d'entente municipale pour les prochaines élections. Elle sera indépendante de tout parti politique. Les Gransois doivent agir. Contactez-nous maintenant pour enrichir cette liste : preboul@wanadoo.fr

### Opposition, Sandrine Martinez, Conseillère municipale non inscrite

Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 - Article 9 - Après l'article L. 2121-27 du code général des collectivités territoriales, il est inséré un article L. 2121-27-1 ainsi rédigé : Art. L. 2121-27-1. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Par ailleurs, le Tribunal Administratif de Dijon, dans un arrêt du 27 été 2003, a élargi ces dispositions aux groupes de la majorité municipale en prévoyant que les espaces respectifs accordés puissent être proportionnels à leur représentation au conseil municipal. Les modalités d'application de ces dispositions sont définies par le règlement intérieur (Article 22 : ... Chaque groupe politique ou conseiller municipal non inscrit y dispose d'un espace proportionnel à leur (sa

### Opposition, Démocratie gransoise

Dans une démocratie l'opposition a un rôle de contre-pouvoir. À ce titre notre participation politique, au cours du mandat qui s'achèvera bientôt, a consisté à intervenir sur le choix des décideurs dans la gestion des affaires publiques dans un souci constant de l'intérêt collectif. Ainsi à Grans :

- Nous nous sommes élevés publiquement contre des prises de position et des orientations notamment lors des discussions budgétaires en chaque début d'année.
- Nous avons veillé à ce que les affaires se gèrent dans la transparence en participant activement à un certain nombre de commissions.
- Nous avons régulièrement rappelé que l'exercice de l'expression démocratique doit être traité avec respect : ce ne fut pas "un long fleuve tranquille".
- Et si de fausses informations circulent sur une haute idée de la démocratie, ce n'est certainement pas du fait de l'opposition que nous représentons.

représentation...). C'est dans ce cadre que les groupes constitués ou conseillers municipaux non affiliés s'expriment chaque mois dans «Un mois à Grans» afin d'informer les citoyens de leurs positions politiques. (L'exercice du droit d'expression libre... doit répondre dans le cadre légal à une certaine éthique).



# Geneviève Laloy Bleue

VENDREDI 29 NOVEMBRE - 18H30

MUSIQUE

Durée 1h



SCENES & CINES  
OUEST PROVENCE

Cie Geneviève Laloy (Belgique)  
Avec Geneviève Laloy (chant, écriture des paroles et musiques)  
Marie-Sophie Talbot (piano, percussions, voix)  
Thierry Crommen (harmonica, saxophone, voix)  
Paul Prignot (guitares, basse, percussions, voix)  
Jacques verhaegen (voix, basse, guitare)



**A**vec Bleue, on a envie de parler d'amour et d'eau fraîche.

Geneviève Laloy se balade au fil de l'eau, elle s'y jette, s'y mouille, nous éclaboussant de ses paroles joyeuses et de ses sonorités féeriques.

Accompagnée par quatre musiciens, elle nous emporte dans un tourbillon de chansons à fredonner en classe, en famille, en voiture ou sous la douche ! ■

L'album de Geneviève Laloy a reçu le prix Charles Cros.

Tarif Jeune Public NN : Plein tarif 8 €, Tarif réduit 6 €, Tarif Jeune - de 26 ans 6 €

► Réservez dès maintenant au 04 90 55 71 53 ou sur [www.scenesetcines.fr](http://www.scenesetcines.fr)

Ciné Goûters SCENES & CINES  
OUEST PROVENCE

## La petite fabrique du monde

MERCREDI 27 NOVEMBRE - 14H30

de Cristina Lastrego, Francesco Testa,  
Kirsten Lepore, ...  
Animation - durée : 42 mn

Faire surgir du sable ou de la neige de drôles de bonhommes, construire avec des objets glanés ici ou là le palais de ses rêves, dessiner la vie, suivre une drôle de coccinelle dans un grand voyage, admirer dans une féerie de couleurs la naissance de l'univers et de l'Homme. La matière s'anime comme lorsque l'enfant joue et invente son monde.

Un programme de six court métrages venant des quatre coins du monde dédié à l'imaginaire et à l'émotion des tout petits spectateurs. ■



## Séances de cinéma supplémentaires le mercredi



Depuis le 30 octobre, l'Espace Robert Hossein vous propose des séances de cinéma supplémentaires.

En plus de la douzaine de séances hebdomadaires déjà en place, vous pourrez retrouver vos films, les après-midi et soir du mercredi.

La programmation restera avant tout pour un public familial ainsi que pour du jeune public. Il est par ailleurs conservé la programmation des ciné-goûters à raison d'un mercredi par mois. ■

Et si

**GRANS**  
m'était  
conté... en 2013

► Samedi 23 novembre  
**Opéra - Théâtre**  
En collaboration  
avec la chorale Cantabile  
et la Troupe de la Fontaine

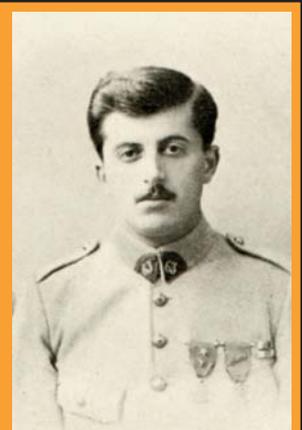
**Francis GALLERON** Auteur du livret  
**Louis VALLIERE** Compositeur  
**"Sylvette"**

Au sortir de la Grande Guerre, le retour des Poilus ne fait pas toujours que des heureux.

C'est le thème de ce drame en vers en 1 acte et 2 tableaux présenté pour la première et unique fois le 15 décembre 1923, au Casino Ravel de Grans. Les acteurs de la Troupe de la Fontaine et les choristes de Cantabile vont monter sur les planches pour vous faire découvrir un opéra après 80 années d'oubli. L'œuvre reflète le quotidien d'une époque et révèle des formes artistiques inscrites dans notre patrimoine provençal.

**Ouverture des portes à 20h**  
**Salle Gérard Philipe**

**Durée 1h30 - Représentation suivie d'un apéritif**





# Opération basket / école

En partenariat avec l'Éducation Nationale et la Fédération Française de Basket, l'école élémentaire Georges Brassens participe pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive à "l'opération basket école".



**A**gne-Luce Bispinosa, enseignante dans l'établissement a souhaité instaurer un cycle basket dans son programme sportif.

**« L'an passé, j'ai relancé cette opération avec mes élèves de CE2. Leur enthousiasme m'a incité à reconduire cette activité avec ma classe de CE1 cette année. », explique le professeur.**

Le "Kangourou Basket Club" et le comité départemental se sont associés à l'initiative en dotant les écoliers de ballons, diplômes et médailles.

*« J'ai reçu un livre pédagogique et des CD instructifs pour parfaire mes connaissances en basket ! ».* Durant 10 séances, l'enseignante a dispensé des leçons, organisé des rencontres et proposé des jeux.

*« L'effet coupe d'Europe et la belle victoire des Bleus ont très certainement fait des émules. ».* lance Isabelle Fournier, animatrice sportive de l'établissement.

L'opération basket école permet aux novices de découvrir la discipline et aide au développement de la pratique de ce sport. "Lancer franc", "marcher", "panier" sont entrés dans le vocabulaire courant des jeunes Gransois.

Les maîtres de CM2, très intéressés par ce projet envisagent d'adhérer à l'opération. Des inter classes, pourquoi pas avec des communes voisines, pourraient voir le jour ?



**Avis aux amateurs! Les féminines évoluant en pré-national effectuent leur 1<sup>ère</sup> rencontre de la saison à domicile le dimanche 17 novembre 2013 à 15h. Elles affronteront Venelles dans la belle Halle des sports, fraîchement rénovée. Venez nombreux les encourager ! ■**

**Le personnel du ramassage des ordures ménagères, M. Goncalves et M. Dubois, passeront chez vous à partir du lundi 4 novembre pour les calendriers 2014. Réservez-leur votre meilleur accueil, merci.**

## AGENDA

- 08** "Ciao Amore"  
20h30, Espace Robert Hossein
- 10** Vide-grenier Li Pichounet  
"spécial puériculture"  
de 9h à 17h, salle Gérard Philippe
- 11** Commémoration  
de l'Armistice de 1918  
à partir de 11h,  
devant l'Hôtel de ville
- 17** 5<sup>ème</sup> Foire de l'Avent  
dans tout le village
- 21** Permanence Urbanisme sur rdv  
de 10h à 12h, en Mairie  
04 90 55 99 74
- 23** Opéra - Théâtre  
"Sylvette"  
20h, salle Gérard Philippe
- 27** Ciné - goûter  
"La petite fabrique du monde"  
14h30, Espace Robert Hossein
- 29** Geneviève Laloy  
"Bleue"  
18h30, Espace Robert Hossein
- 30** Soirée anniversaire  
"30 ans du Tennis Club"  
19h30, salle Gérard Philippe

**RAPPEL :** Toutes les informations à paraître dans "Un mois à Grans" doivent être transmises à Alain Lequeux, au Service Communication de la Mairie avant le 10 de chaque mois (pour le mois suivant), sur support informatique (clé USB, CD, Internet, ...) et être accompagnées d'une sortie papier pour contrôle. Merci d'avance.